



Plus Faisons
plus que de la bauxite

POLITIQUE

N° :373_ENE_01_01

**TITRE : POLITIQUE SUR LA GESTION DES RESSOURCES
ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Emise-le : 24/07/2022
Révisée-le : 24/10/2022
Rév. N° : 0
Page : 1

1. CONTEXTE

- Depuis sa création, la CBG produit sa propre énergie pour ses besoins industriels et ceux de ses cités de travailleurs de Kamsar et Sangarédi.
- La demande d'énergie augmente continuellement pour des raisons opérationnelles (augmentation des capacités de production) et démographiques (agrandissement des cités de travailleurs).
- La CBG a consenti à de lourds investissements pour satisfaire les besoins en énergie industrielle et domestique qui n'ont cessé de croître au fil des années.
- Dans le contexte actuel de concurrence, il est important pour la CBG de limiter les coûts de production.
- La République de Guinée a exprimé son engagement à contribuer à la riposte mondiale contre la menace des changements climatiques à travers l'actualisation de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN)
- Il devient donc nécessaire d'optimiser la gestion des ressources et de l'efficacité énergétique.

2. OBJECTIFS

Cette politique a pour but d'encadrer les pratiques de gestion appropriées pour les principales ressources utilisées par la CBG. Ses objectifs sont les suivants :

- Promouvoir une méthode systématique de gestion des ressources et d'efficacité énergétique grâce à l'utilisation efficace de notre Système de Management Intégré (SMI_HSECQ) dans l'amélioration continue de nos performances HSEC;
- De respecter les exigences légales et autres exigences applicables aux activités de la CBG;
- Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources, de l'efficacité énergétique
- S'inscrire dans une démarche continue de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

3. PRINCIPES

La CBG s'engage à :

- Optimiser l'utilisation de ses ressources (Eau, Hydrocarbure, Air comprimé, Vapeur, Énergie fossiles et renouvelables, et autres);
- Améliorer son efficacité énergétique;
- Contrôler ses coûts liés à la production et à la distribution d'eaux et d'électricité en évitant les gaspillages;

Cette politique constitue le fondement de notre programme de gestion rationnelle des ressources et d'efficacité énergétique (PGREÉ).

Kamsar, le 09/11/22

Souleymane TRAORE
Directeur Général

